

# Un grand seigneur de la III<sup>e</sup> République : Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

Pierre Michon

Émile Forichon voit le jour à Châteauroux le 17 novembre 1848<sup>1</sup>, quelques mois après la proclamation de la II<sup>e</sup> République. Sa famille, pour être relativement modeste, n'est pas dépourvue d'instruction : originaire du Blanc, son père, Victor, s'est établi au chef-lieu de l'Indre comme « praticien », autrement dit auxiliaire d'un homme de loi<sup>2</sup>, au début de l'année 1835. Ledit Victor est le fils de Claude, vitrier, et de Françoise Joly, dont le père est journalier agricole<sup>3</sup>. Le 14 septembre 1835, il a épousé la fille d'un employé de banque devenu rentier<sup>4</sup>, Catherine, Louise Virard, elle-même née à Châteauroux en 1819. À l'époque où naît son fils Émile, il travaille pour un avoué de la ville, Armand-Étienne Paulier.

On sait peu de choses de l'enfance et de la jeunesse d'Émile Forichon. Dans la maison paternelle, rue Bertrand, il reçoit ses premières impressions du monde aux côtés de son frère Victor, de sept ans son aîné<sup>5</sup>. Il étudie au lycée de Châteauroux, dont il est certainement un excellent élève. Une fois bachelier, il monte à Paris faire son droit ; mais, à l'été 1870, la guerre franco-prussienne éclate, mettant un coup d'arrêt à ses études. Cette même année est marquée par la disparition du grand frère, peut-être mort sous les drapeaux.

Émile Forichon sert un temps dans l'armée avant de reprendre le chemin de la faculté. Licencié le 15 février 1872, il commence son stage d'avocat à Paris le 5 mars suivant, puis le poursuit dans sa ville natale. Il y est probablement rappelé par la mort de son père, survenue le 2 juin 1873<sup>6</sup>, faisant de lui le seul soutien de sa mère<sup>7</sup>. Le 9 juin 1874, après une année passée auprès de celle-ci, Émile Forichon se marie. À Mouhers, petit village du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre, au sud du département, il épouse Marie, Louise, Berthe Camille Giraud. Il a vingt-cinq ans, elle en a vingt : née à Saint-Loup, dans la Creuse, le 24 octobre 1853, la mariée vient d'une famille de notables aisés<sup>8</sup>. Le couple s'établit rue des Notaires, à Châteauroux – tout près de la rue Bertrand –, dans une maison où, le 14 juin 1875, naît un fils prénommé Ernest<sup>9</sup>. Le jeune père a probablement voulu donner ses initiales.

1 AD Indre 3 E 044 111. État civil de la commune de Châteauroux, année 1848.

2 Dans les documents postérieurs, Victor Forichon est qualifié d'huissier de justice.

3 AD Indre 3 E 018 16. Mariages de la commune du Blanc, an VI-an XII. Claude Forichon et Françoise Joly se sont mariés au Blanc le 27 germinal an XII, ou 17 avril 1804.

4 AD Indre 3 E 044 098. Mariages de la commune de Châteauroux, année 1835. Né à Montmarault, dans le Bourbonnais, le 17 janvier 1782, Claude est fils de Joseph Forichon, lui-même vitrier. (AD Allier GG7 Montmarault BMS 1776-1793.)

5 Victor et Catherine Forichon ont d'abord eu une fille, Marie, Louise, Céline, née le 1<sup>er</sup> novembre 1836 et morte à trois ans le 28 septembre 1840 (AD Indre 3 E 044 103), puis un fils, Marie, Victor, Albert, né le 15 août 1841 (3 E 044 104).

6 AD Indre 3 E 044 136. État civil de la commune de Châteauroux, année 1873.

7 Une notice biographique datant du début du xx<sup>e</sup> siècle et peut-être écrite par Forichon lui-même retient cette version pudique et embellie : « Ses études terminées, il fit partie du barreau de la capitale, mais peu de temps. Son pays natal l'attirait. Il retourna dans le Berry au milieu de ses amis de Châteauroux. » (Henri CARNOY, *Dictionnaire biographique international des écrivains*, t. xvi, Georg Olms Verlag, Hildesheim, Zurich, New York, 1987 [1<sup>ère</sup> édition 1909], p. 74.)

8 AD Indre 3 E 133 09. État civil de la commune de Mouhers, 1873-1883. Acte de mariage d'Émile Forichon et de Marie Giraud. Le père de la mariée, Sylvain, Ernest Giraud, est propriétaire à Archy, ou Archys – les deux orthographies coexistent longtemps. Nous optons ici pour la première, qui a fini par s'imposer, bien qu'Émile Forichon emploie, lui, la seconde.

9 AD Indre 3 E 044 138. État civil de la commune de Châteauroux, année 1875. Acte de naissance de Marie, Louis, Ernest Forichon.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

Le 3 novembre de cette même année, Émile Forichon est inscrit au tableau de l'ordre des avocats de la ville ; deux ans plus tard, le 8 décembre 1877, il en devient le bâtonnier. Mais, pour lui, le barreau n'est qu'une étape : ses ambitions le portent manifestement ailleurs.

### Un avocat républicain dans la magistrature

À l'automne de 1878, une place de juge suppléant est vacante au tribunal de Châteauroux : Émile Forichon fait acte de candidature et, préférant s'adresser au bon dieu qu'à ses saints, écrit directement au Garde des Sceaux, Dufaure. Par précaution, il lui écrit même deux fois<sup>10</sup>.

La Chancellerie se renseigne auprès d'Ernest Poux-Franklin, procureur général près la Cour d'appel de Bourges, qui rédige un rapport très flatteur. Tout d'abord, Forichon vient d'une famille honorable. Ensuite, il jouit d'un « réel talent de parole et [de] connaissances juridiques étendues ». Enfin, « les sentiments libéraux dont il est animé et les sympathies qui l'entourent assurent à sa nomination l'accueil le plus favorable ». Dans un autre courrier, adressé à Louis Boivin-Champeaux, premier président de la Cour d'appel de Bourges, le procureur général ajoute « que l'autorité administrative attache à la nomination de M. Forichon une certaine importance<sup>11</sup> ».

Sondé lui aussi, Boivin-Champeaux adresse au ministre une réponse où la déférence se mêle à la circonspection :

S'il s'agit d'une mesure politique, je n'ai rien à dire de la nomination de M. Forichon ; mais s'il s'agit d'une mesure judiciaire, il m'est impossible d'émettre un avis favorable<sup>12</sup>.

Pour une raison que l'on ignore, Forichon abandonne son projet ; mais c'est pour solliciter une place bien plus importante, celle de procureur de la République à Châteauroux. À défaut, précise-t-il, il acceptera les fonctions d'avocat général, où que ce soit en France. C'est ce qu'il écrit au Garde des Sceaux le 28 février 1879 dans une lettre apostillée par Edmond Fayolle, sénateur de la Creuse, et par neuf élus de la Chambre : Isidore David et Alfred Leconte, députés de l'Indre ; Jean Girault, député du Cher ; Eugène Parry et Jean-Alexis Moreau, députés de la Creuse ; Jean-Placide Turigny, député de la Nièvre ; Joseph Chantemille, député de l'Allier ; Jean-Baptiste Ninard, député de la Haute-Vienne ; et Guillaume Margue, député de Saône-et-Loire<sup>13</sup>. Forichon se trouve alors à Paris et, pour recueillir cette collection d'autographes, il s'est sans doute rendu à Versailles, où siègent encore les assemblées. Au cours des mois suivants, il mobilise d'autres parlementaires encore, parmi lesquels le député de l'Yonne Jules Mathé et le député d'Indre-et-Loire Daniel Wilson<sup>14</sup>, bientôt gendre du nouveau Président de la République, Jules Grévy.

Le président Boivin-Champeaux campe sur ses positions : « [...] M. Forichon a pris au barreau de Châteauroux une bonne situation ; mais il est encore très jeune et je ne crois pas que son mérite soit tellement éclatant qu'il y ait lieu de lui faire franchir d'un seul bond tous les degrés de la hiérarchie. »<sup>15</sup> Qu'il commence donc par être substitut.

Maître Forichon a néanmoins de beaux atouts, que détaille Félix Lardenois, nommé procureur général à Bourges à la suite de Poux-Franklin. On s'accorde à saluer ses qualités personnelles : si le barreau de Châteauroux, « peu considérable », est « un théâtre peu favorable au talent », note Lardenois non sans sé-

10 AN BB 6 (II) 865. Dossier personnel d'Émile Forichon. Émile Forichon au Garde des Sceaux, courriers des 20 et 28 novembre 1878.

11 AN BB 6 (II) 865. Ernest Poux-Franklin au Garde des Sceaux, Bourges, le 28 décembre 1878.

12 AN BB 6 (II) 865. Louis Boivin-Champeaux au Garde des Sceaux, Bourges, le 14 décembre 1878.

13 AN BB 6 (II) 865. Émile Forichon au Garde des Sceaux, Paris, le 28 février 1879.

14 AN BB 6 (II) 865. Daniel Wilson au Garde des Sceaux, Paris, le 7 juin 1879.

15 AN BB 6 (II) 865. Louis Boivin-Champeaux au Garde des Sceaux, Bernay, le 23 avril 1879.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

vérité, Forichon « a su y faire apprécier son mérite ». À l'entendre, ce jeune homme a presque tout du bon plaideur : « Doué d'intelligence, d'un esprit ouvert et vif, d'une parole facile et assurée, il possède les dons principaux de l'avocat. Il saisit avec sagacité les moyens de succès que renferme une affaire et les expose avec clarté et agrément. » Lardenois ne lui trouve guère que deux points faibles : il travaille un peu vite et son éloquence est parfois trop spontanée. « Ses plaidoiries, explique-t-il, gagneraient à être plus étudiées » et « la forme pourrait en être plus châtiée ».

Ce ne sont toutefois que des détails : Forichon est animé d'une « opinion libérale et républicaine » au-dessus de tout soupçon et c'est bien l'essentiel à l'heure où la III<sup>e</sup> République, qui doit consolider son assise, entend remodeler le corps des magistrats, jugé fort conservateur et donc peu sûr<sup>16</sup>. « Sans avoir brigué par lui-même un mandat électif, il s'est engagé assez vivement dans les luttes électorales des dernières années et a mis son activité et son influence au service des candidats républicains<sup>17</sup> », remarque le procureur général.

Le flot des recommandations finit par emporter l'adhésion de la Chancellerie : le 16 décembre 1879, Émile Forichon est nommé procureur de la République à Châteauroux, et ce n'est qu'un début. Moins de six mois plus tard, le 5 juillet 1880, il est promu avocat général à Bourges. « Dévoué, il joint la valeur militante et mobile d'un juriste très fort à la prudence d'un jugement réfléchi dans la fermeté », ont écrit le jour même les députés Leconte et David dans une énième lettre de soutien.

« On marche vite par le temps qui court, quand on est républicain et que l'on veut bien se ployer à toutes les instructions du Garde des Sceaux<sup>18</sup> », grince en écho le *Courrier du Berry*, journal monarchiste. « On commence à trouver grand le sans-gêne avec lequel les républicains [du] département mettent en pratique le principe : ôte-toi de là que je m'y mette<sup>19</sup> », notait *Le Figaro* au commencement de cette même année, toujours à propos de Forichon. C'est le début d'une longue série d'articles souvent envieux et parfois lourds de sous-entendus, nourris par des succès de plus en plus retentissants.

### « Il faudrait remonter aux romans de Balzac pour rencontrer une aussi éclatante et aussi rapide fortune »

Au printemps de 1881, Émile Forichon demande à changer de résidence « pour un point quelconque de la France, à l'exception du Nord ». Le député Isidore David, qui lui semble tout dévoué, précise au Garde des Sceaux les motifs de cette requête, quitte à l'importuner de ses confidences : Mme Forichon, « toujours valétudinaire », a besoin « chaque année d'une ou deux saisons d'absences éloignées de Bourges ». Non seulement ces voyages coûtent cher, mais ils font « perdre beaucoup de temps » au magistrat, parce que sa mère, « valétudinaire elle-même », ne peut accompagner la jeune femme<sup>20</sup>.

On en déduit qu'Émile Forichon est régulièrement absent de son poste, pour des périodes plus ou moins longues. Il n'en est pas moins très bien vu de ses supérieurs directs : en témoigne une feuille de notation datant de cette même époque et versée à son dossier de carrière de magistrat. Lardenois, qui tient la plume, y trace un portrait évocateur :

*Caractère : honorable et ferme, un peu enclin à la vanité.*

*Conduite privée : bonne.*

16 Au sujet de l'épuration de la magistrature dans les années 1870, voir Jean-Louis DEBRÉ, *La Justice au xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 1981, p. 60-62, et Arnaud-Dominique HOUTE, *Le Triomphe de la République, 1871-1914*, Paris, Seuil, 2014, p. 80.

17 AN BB 6 (II) 865. Félix Lardenois au Garde des Sceaux, Bourges, le 2 mai 1879.

18 *Le Courrier du Berry* du 7 juillet 1880, n° 81, p. 2.

19 *Le Figaro* du 28 janvier 1880, n° 28, p. 5.

20 AN BB 6 (II) 865. David, député de l'Indre, au Garde des Sceaux, Paris, le 29 mai 1881.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

*Conduite publique* : irréprochable.  
*Impartialité* : absolue.  
*Travail* : très soutenu.  
*Exactitude, zèle* : ne laissent rien à désirer. [...]  
*Santé* : généralement bonne.  
*Rapports avec ses chefs, les autorités, le public* : bons.  
*Habitudes sociales* : très convenables. [...]  
*Capacité* : exceptionnelle.  
*Sagacité* : *id.*  
*Jugement* : sûr et prompt.  
*Style* : clair et coulant, pourrait être plus concis et même plus élégant.  
*Élocution* : très facile, claire, élégante, parfois un peu trop abondante<sup>21</sup>.

En résumé, l'avocat général est un jeune homme brillant et assez content de lui, mais soucieux de sa dignité et somme toute sympathique.

Forichon est sûr de ses appuis et, en sa faveur, le jeu des recommandations se poursuit à un rythme soutenu. Le 2 juin 1881, Daniel Wilson demande pour lui la place de procureur à Toulouse, suivi du sous-secrétaire d'État Cyprien Girerd, lui-même avocat et député de la Nièvre. Le 23 février 1882, une autre personnalité politique leur emboîte le pas. Il s'agit d'une grande figure de la jeune République et, à n'en pas douter, du principal protecteur d'Émile Forichon : Henri Brisson, député du Cher, fraîchement élu président de la Chambre des députés.

Brisson s'identifie volontiers à son protégé. Une demi-génération seulement les sépare – il est de treize ans son aîné. Comme lui, il est Berrichon et s'est élevé par ses études. Son père, comme celui d'Émile Forichon, était homme de loi – il n'était pas huissier, mais avoué. Et, comme lui, il a la République chevillée au corps.

C'est avant tout à Brisson que Forichon doit ce début de carrière mené tambour battant ; Brisson dont il est l'ami politique ; Brisson qui lui sait gré d'avoir, à Bourges, assuré l'application des décrets de 1880 ordonnant l'expulsion des jésuites<sup>22</sup> ; Brisson dont il est, selon toute vraisemblance, le camarade maçon. Avec le soutien du président de la Chambre, Forichon est nommé procureur de la République à Nantes le 14 octobre 1882. Il part accompagné de sa femme, de son fils et de sa vieille mère, qui, sans doute malade, s'éteint le 12 février 1883 dans la cité des ducs de Bretagne<sup>23</sup>.

« Ce magistrat a un langage facile et brillant et il produira une impression sérieuse sur les jurés quand sa parole aura acquis plus de rigueur et d'autorité<sup>24</sup> », lit-on dans un rapport confidentiel daté de cette période, le seul peut-être dont Forichon ait fait l'objet lors de son séjour à Nantes. En vertu du décret du 5 septembre 1883, il quitte la Loire-Inférieure pour retrouver Bourges en qualité de procureur général. Son absence a duré onze mois.

On devine une nouvelle intervention d'Henri Brisson. Son protégé a maintenant trente-quatre ans : il est chef de cour et, à l'été 1884, reçoit grâce à lui la croix de la Légion d'honneur<sup>25</sup>. Un an plus tard, le même

21 AN BB 6 (II) 865. Notice individuelle 1881. Renseignée et signée par Félix Lardenois à Bourges, le 30 avril 1881.

22 C'est ce qu'affirme *Le Constitutionnel* du 20 octobre 1886 – cette coupure de presse est conservée dans le dossier de magistrat d'Émile Forichon. Lesdits décrets ont entraîné une vague de démissions dans la magistrature.

23 AM Nantes 1E 1842 1. La mère d'Émile Forichon s'éteint au 8, rue de L'Héronnière, non loin du muséum d'histoire naturelle.

24 AN BB 6 (II) 865. Rapport établi à la suite des assises de la Loire-Inférieure, 4<sup>e</sup> trimestre 1882.

25 Forichon reçoit la croix le 12 juillet 1884 (AN LH 1000 19), notamment grâce à Brisson. (AN BB 6 (II) 865. Henri Brisson au Garde des Sceaux, Paris, le 12 juin 1884.)

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

Brisson, devenu Garde des Sceaux et président du Conseil, place Forichon au secrétariat général du ministère de la Justice : le décret présidentiel est signé le 7 août 1885. C'est le départ pour Paris.

Nouvelle promotion, nouvelles protestations outrées : l'émotion est d'autant plus vive que le poste de secrétaire général est, sinon créé, comme certains le prétendent, du moins recréé pour Forichon. Pierre Lejeune, député bonapartiste de l'Indre, le souligne lors des débats de la Chambre, mais son interpellation fait long feu<sup>26</sup>.

En bonne logique, Forichon quitte son bureau de la place Vendôme après le départ de Brisson. Il semble qu'on lui propose alors une place de conseiller d'État, mais qu'il la refuse faute d'avoir obtenu une présidence de section<sup>27</sup>. Il opte pour la Cour de cassation, où il est nommé conseiller le 28 décembre 1886. « Il faudrait remonter aux romans de Balzac pour rencontrer une aussi éclatante et aussi rapide fortune<sup>28</sup> », observe rétrospectivement le journaliste et avocat Edgard Troimaux.

### « Le président par excellence »



Le Premier Président Forichon en 1898.

Le 20 septembre 1891, le conseiller Forichon a la douleur de perdre sa femme : c'est au bord du lac des Quatre-Cantons, dans la ville suisse de Lucerne, où elle séjournait très probablement pour raisons de santé, qu'elle a poussé son dernier soupir. Mais rien, pas même l'épreuve du veuvage, ne semble de force à briser l'ambition du haut magistrat. Dix-huit mois plus tard, désormais décoré de la rosette<sup>29</sup>, il brigue la place de procureur général près la Cour d'appel de Paris. Louis Loew, président à la Cour de cassation, le soutient

<sup>26</sup> Le député Lejeune connaît assez bien Émile Forichon pour avoir été son « condisciple », sans que l'on sache si c'est au lycée de Châteauroux ou à la faculté de droit de Paris. (*Journal officiel. Édition des débats de la Chambre des députés*, séance du 28 janvier 1886, p. 76.)

<sup>27</sup> C'est du moins ce qu'on peut lire dans la presse. Voir notamment le *Journal du Cher* du 30 janvier 1886, n° 25, p. 2.

<sup>28</sup> Edgard TROIMAUX, *Le Palais et la justice pendant la guerre*, t. Ier, Paris, Sirey, 1916, p. 47.

<sup>29</sup> Forichon est promu officier de la Légion d'honneur le 21 janvier 1893.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

avec beaucoup de chaleur : « Il m'a toujours apporté le concours le plus actif et le plus éclairé », écrit-il au ministre, vantant tour à tour « les sympathies » qu'il suscite chez ses nombreux collègues, « l'élévation et la dignité de son caractère, la fermeté et tout à la fois la modération de son esprit<sup>30</sup> ».

Forichon fait chou blanc, mais il ne perd rien pour attendre. En 1895, il entre au Conseil de la Légion d'honneur<sup>31</sup>. Surtout, le 4 octobre 1898, à la faveur d'un nouveau ministère Brisson, il est nommé Premier Président de la Cour d'appel de Paris en remplacement de Samuel Périvier, qui a eu le bon goût d'atteindre la limite d'âge.

Le 17 octobre, Émile Forichon est installé dans ses nouvelles fonctions. C'est à n'en pas douter l'un des grands jours de sa vie. Dans le vibrant éloge de la magistrature républicaine qu'il prononce pour la circonsistance, on devine comme un autoportrait :

Notre Magistrature, qui date de 89, c'est-à-dire de la naissance du pouvoir de la Nation légiférant, se souvient de son origine et s'incline avec le même respect devant la Loi et devant la République, son symbole. Épris d'un idéal supérieur, désireux de faire aimer l'État par sa justice, affables avec chacun, également éloignés du pédantisme de la légèreté et du pédantisme de la gravité, l'oreille fermée aux sollicitations, ses Membres continueront d'être les serviteurs de la Loi, qui, « comme la mort, n'épargne personne », mais, comme la vie, devrait être douce pour tous<sup>32</sup>.

On salue la « courtoisie souriante » et « l'aménité distinguée » du Premier Président, « faisant contraste avec la bonhomie fruste et narquoise de son prédécesseur<sup>33</sup> », mais les louanges sont loin d'être unanimes. « Plus que sous tout autre régime, l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », peste *L'Autorité*. « Premier Président, cet ex-avocat sans cause, ignorant comme une carpe ! », s'étouffe *La Libre Parole*. « Forichon for ever ! »<sup>34</sup>, ricane, enfin, *L'Intransigeant*, s'essayant pour l'occasion à l'anglais.

N'en déplaise aux polémistes, Forichon s'épanouit dans l'exercice de cette charge prestigieuse, qu'il a la chance de conserver près de dix-sept ans, dépassant de peu Périvier. Il détient même le record de longévité à la Première Présidence de la Cour d'appel, du moins sous un régime républicain<sup>35</sup>.

Pour beaucoup de ses contemporains, Émile Forichon incarne parfaitement la fonction : il serait même le président par excellence. Sa distinction naturelle est encore accentuée par la pâleur de son visage<sup>36</sup>. « Grand, les yeux bleus, la barbe grise taillée en pointe », il a « vraiment grande allure sous la toge bordée d'hermine<sup>37</sup> », écrit en 1911 *Le Journal de l'Université des Annales*. Deux ans plus tard, *L'Excelsior* publie un long portrait tout en nuances, mais non moins flatteur, du Premier Président :

Il est, près de tous ses subordonnés de la magistrature, de tous les membres du barreau et de la bascule, estimé et populaire. Sa qualité fondamentale est une familière gravité. Certes, il est majestueux. Sa haute taille, la carrure de ses vastes épaules, un peu courbées, la force de sa figure, ennoblis par une courte barbe blanche à la façon des parlementaires du seizième siècle, quand il est revêtu de la robe de pourpre et de la simarre d'hermine, lui donnent, quand il préside l'audience solennelle de la Cour d'appel, toutes chambres réunies, l'aspect le plus imposant. Mais, au civil, quand il reçoit les gens du Palais, il est tout sim-

30 AN BB 6 (II) 865. Louis Loew, président à la Cour de cassation, au Garde des Sceaux, Paris, le 14 avril 1893.

31 AN LH 1000 19. Émile Forichon est nommé membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur par décret du 5 décembre 1895.

32 Audience solennelle du 17 octobre 1898. *Installation de M. le Premier Président Forichon*, Paris, Typographie Morris, 1898, p. 17.

33 Edgard TROIMAUX, *op. cit.*, p. 48.

34 « Forichon for ever », in *L'Intransigeant* du 15 septembre 1898, n° 6 637, p. 1.

35 Le record absolu est détenu par Séguier, Premier Président de l'an XI à 1848, exception faite des Cent-Jours.

36 *La Dépêche du Berry* du 30 juin 1915, n° 4 789, p. 1.

37 *Journal de l'Université des Annales*, 5<sup>e</sup> année, 1911, p. 461.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

plement courtois, cordial et d'une affabilité gaie et sans hauteur. [...] Il est laborieux et juste : c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un magistrat<sup>38</sup>.

Émile Forichon est de toute évidence un homme de représentation. Il n'a pas son pareil pour présider les audiences solennelles, notamment celles au cours desquelles les nouveaux avocats prêtent serment devant lui. Quand, en décembre 1900, il voit arriver les toutes premières avocates de France, Olga Petit et Jeanne Chauvin, il semble toutefois un peu décontenancé. Après la prestation de serment de la première, il déclare ainsi que « les nouveaux avocats et Mme Petit peuvent suivre l'audience ». On lui reproche non pas d'avoir usé d'une formule misogyne, mais d'avoir accordé à l'intéressée une place trop importante. Par la suite, il se contente de mentionner « les récipiendaires<sup>39</sup> » – le terme a l'avantage d'être neutre.



Le Président Forichon vers 1900.

Pour le monde judiciaire, le commencement du nouveau siècle est marqué par quelques grandes cérémonies, qui se tiennent sous la présidence ou, du moins, en présence de Forichon. La principale est le centenaire du rétablissement du barreau de Paris, en 1911, en marge duquel « M. le Premier » reçoit les délégués du nouveau barreau ottoman<sup>40</sup>. Mais, pour être « décoratif » – le terme revient régulièrement à son propos –, l'homme n'en est pas moins énergique ; et ce n'est pas seulement par esprit de flatterie que tel subordonné vante, en 1902, « son incomparable puissance de travail<sup>41</sup> ».

Sa place n'est pas une sinécure, loin de là. Dans le ressort très étendu de la Cour d'appel de Paris – ce dernier comprend les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir, de

38 « M. Émile Forichon », in *Excelsior* du 15 janvier 1913, n° 792, p. 6.

39 Raymond HESSE, « Féminisme », in *Mercure de France* du 15 janvier 1922, p. 494-495. « Le vieux barreau avait critiqué cette formule, qui faisait à l'avocate une place par trop à part. M. Forichon sourit et s'inclina. Il changea de formule lors du serment de Mlle Chauvin. »

40 *Akhbar, journal de l'Algérie* du 15 janvier 1911, n° 13 665, p. 3.

41 *Procès-verbal d'installation de M. Jalenques, procureur général*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1902, p. 25.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

l'Aube, de la Marne et de l'Yonne<sup>42</sup> –, Forichon, en sa qualité de chef de corps, prend une large part au choix et à l'avancement des magistrats<sup>43</sup>. Il est, au surplus, étroitement associé au jugement de bon nombre d'affaires délicates, à commencer par l'affaire Dreyfus, qui éclate en 1894 et envenime la vie politique française pendant plus de dix ans. Forichon a été membre de la chambre criminelle de la Cour de cassation qui, le 2 avril 1898, a cassé le verdict de condamnation de Zola<sup>44</sup>. De même, il contribue à l'arrêt sans renvoi qui, en 1906, innocentait le capitaine Dreyfus. Ce n'est pas un hasard si Octave Bernard, procureur général près la Cour d'appel de Paris, mentionnait six ans plus tôt « les services éminents qu'il rend à la cause de la Justice<sup>45</sup> ».

D'autres devoirs moins pénibles le libèrent heureusement, ne serait-ce qu'un instant, des tracas de l'« Affaire ». Les nombreux chantiers du palais de justice lui inspirent ainsi des soins minutieux, si bien que certains le surnomment l'Haussmann du Palais<sup>46</sup>. Il suit de près la construction de nouveaux bâtiments en bordure du quai des Orfèvres. Il supervise, de même, l'aménagement et la réaffectation de plusieurs salles. Ainsi obtient-il, en 1908, la création du premier musée de l'ordre des avocats<sup>47</sup>, ancêtre de l'actuel musée du barreau de Paris.

« Partout des échelles que l'on traîne, partout le retentissement des marteaux », écrivait *Le Matin* en 1906. Non seulement Forichon accomplit des travaux d'envergure, mais il a le souci du détail. Pour faciliter la circulation à l'intérieur du Palais, il fait notamment apposer des plaques de marbre indicatrices<sup>48</sup>. En bon serviteur de Marianne, il mène aussi la chasse aux fleurs de lys<sup>49</sup>...

\*

L'homme privé escorte l'homme public dans sa remarquable ascension : le 27 avril 1898, après six années de veuvage, Émile Forichon épouse en secondes noces Jeanne, Marie, Louise Le Sénéchal, trente-six ans, fille de Joseph Hippolyte Le Sénéchal, président honoraire à la Cour d'appel de Rouen. Le mariage est

42 La Cour d'appel de Reims n'est créée qu'en 1967 et celle de Versailles en 1972.

43 Le procureur général près la Cour d'appel de Paris insiste sur cette mission lors de l'installation du président Forichon : « [...] Vous savez déjà quelle influence vous donne votre charge sur le choix des magistrats et combien le discernement et l'équité dans ce choix importent à l'administration de la justice. Mais vous n'ignorez pas combien il est difficile d'ouvrir la carrière au mérite, de tenir compte des intérêts généraux d'un ressort, de maintenir les espérances d'avancement dans de justes limites. Je sais quel discernement, quelle bienveillance et quelle fermeté vous apporterez dans l'accomplissement de cette tâche difficile. » (*Le Journal illustré* du dimanche 30 octobre 1898, n° 44, p. 347.)

44 Les antidreyfusards insistent sur le rôle que joue alors Forichon. Fille du ministre de la guerre Godefroy Cavaignac, Henriette Dardenne reprend ces attaques dans ses *Lumières sur l'affaire Dreyfus* en 1964. Citant Louis Ménard, greffier en chef à la Cour de cassation, elle écrit ainsi : « Parmi les douze membres présents, il en était un, le conseiller Pradines, dont chacun connaissait la lamentable faiblesse. Forichon, l'un des plus sectaires parmi les conseillers acquis à Dreyfus, ne négligea rien pour le tromper par de faux arguments. Au scandale de ses collègues, il exerça sur lui ostensiblement une pression assez accentuée pour arracher son vote en faveur de la cassation. » (Henriette DARDENNE, *Lumières sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1964, p. 126.) Le même auteur revient sur les liens entre Henri Brisson et Émile Forichon, mais semble confondre ce dernier et son fils : « Devenu maintenant secrétaire particulier du ministre de l'intérieur, chaque soir, après dîner, la journée de travail finie, Brisson l'emmène dans sa victoria – le cocher ayant enlevé sa cocarde – faire un tour au Bois, dans la pénombre propice aux entretiens confidentiels. » (*Ibid.*, p. 149.)

45 AN BB 6 (II) 865. Octave Bernard au Garde des Sceaux, Paris, le 20 juin 1900.

46 *Le Journal* du 25 juin 1904, n° 4 286, p. 1.

47 « L'ordre des avocats et M. Forichon », in *L'Estafette* du 21 novembre 1908, n° 326, p. 4.

48 *Le Matin* du 23 septembre 1906, n° 8 246, p. 1.

49 « Fleurs de lis », in *Le Siècle* du 6 janvier 1918, p. 2. « On ne sait à qui [la pendule du Palais] doit être attribuée, mais elle est une véritable merveille de mécanisme. Cette fameuse horloge a toujours fonctionné. Il y a quelques années on profita des échafaudages pour la restaurer et on décida de supprimer les fleurs de lis dont elle était ornée. Cette pendule sembla trop royaliste et le premier président Forichon fit remplacer ces ornements par des dessins plus républicains. [...] Le président Forichon montrait d'ailleurs une haine véritable pour la fleur de lis. On retrouva il y a peu de temps sous un escalier une vieille tapisserie dont les dessins étaient également des fleurs de lis. Le président ne voulut pas en entendre parler. »

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

célébré en cette ville et les témoins sont des plus prestigieux : outre l'inévitable Brisson, on retrouve parmi eux Louis Chanoine-Davranches, président de chambre à ladite Cour d'appel, Ernest Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, et le général Davout, duc d'Auerstaedt, Grand Chancelier de la Légion d'honneur<sup>50</sup>.

Forichon quitte alors son appartement du 3, avenue Victor-Hugo pour s'établir avec sa nouvelle épouse au 19, rue de Calais : au pied de la butte Montmartre et au nord du quartier dit « de la Nouvelle Athènes », leur hôtel particulier devient bientôt l'écrin de belles collections d'art moderne<sup>51</sup>. Le Président et Madame y reçoivent bien et beaucoup. En saison, ils donnent deux grands dîners par semaine, sans compter les soirées, musicales notamment, où voisinent maintes personnalités des mondes politique, judiciaire et administratif.

Bon danseur, le Premier Président ne refuse sans doute pas un tour de valse quand l'occasion se présente<sup>52</sup>. Sa maison semble des plus agréables, même si, à mesure que les années passent, l'on s'étonne de plus en plus de ne pas y trouver l'électricité. « Que voulez-vous ? Un magistrat ne doit pas être moderne<sup>53</sup> », explique-t-il, un rien malicieux.

On ne saurait s'y méprendre : « grand seigneur de la III<sup>e</sup> République<sup>54</sup> », le Président Forichon vit sur un pied bien plus élevé que la plupart des magistrats, même de haut rang<sup>55</sup>. Fruit de deux mariages avantageux et peut-être aussi de bons placements, sa fortune fait d'ailleurs jaser plus d'un<sup>56</sup>.

### Un pur radical au Sénat

À l'aube du nouveau siècle, Émile Forichon est devenu un véritable personnage public. Chaque mois ou presque, son nom paraît dans la presse. Il a même l'honneur de figurer dans la galerie de petites photographies tirées et offertes par les magasins Félix-Potin, dans la catégorie des magistrats ; mais Forichon est également un authentique homme politique.

Voilà un quart de siècle qu'il sert la cause républicaine, et la République l'a fort bien récompensé.

Évidemment, son dreyfusisme lui vaut son lot d'ennemis : la presse nationaliste, qui n'a de cesse de rappeler son appartenance à la franc-maçonnerie, l'accable de divers surnoms – « la créature de Brisson », « l'homme du syndicat des traîtres<sup>57</sup> », le « dreyfusard enragé<sup>58</sup> », etc. « L'Affaire » marque, il est vrai, un

50 AD Seine-Maritime 4 E 13 892. Acte de mariage d'Émile Forichon et de Jeanne Le Sénéchal.

51 Une partie de ces œuvres sont aujourd'hui au musée d'Orsay.

52 « Monsieur le Premier », in *Le Figaro* du 5 octobre 1898, n° 278, p. 1. « [...] Comme conseiller à la Cour de cassation, il ne détestait pas faire, à l'occasion, un tour de valse, montrant aux habitués des salons officiels qu'on peut être, quoiqu'inamovible, un excellent danseur. »

53 *Le Cri de Paris* du 20 juin 1915, n° 951, p. 2.

54 Ainsi le désigne-t-on dans un article sarcastique paru à sa mort et en partie censuré : « Affligé d'une grande fortune, il recevait principièrement dans sa luxueuse demeure les membres du Parlement, les magistrats et les artistes, car c'était un fin lettré, et le goût des nobles plaisirs était partagé par son entourage. » (« Le Président Forichon », in *Le Carnet de la semaine* du 20 juin 1915, p. 11.)

55 Marcel ROUSSELET, *Histoire de la magistrature des origines à nos jours*, t. II, Paris, Plon, 1957, p. 79.

56 Négligeant probablement l'essentiel, les commentaires se concentrent sur les traitements publics perçus par Émile Forichon, notamment comme secrétaire général du ministère de la Justice. Sa rémunération annuelle aurait alors été fixée à 20 000 francs. (*Journal officiel. Édition des débats de la Chambre des députés*, séance du 28 janvier 1886, p. 76). Une fois devenu sénateur, Émile Forichon entre au comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, dit comité Mascuraud ; c'est un indice de sa proximité avec les milieux d'affaires. (Raymond POIDEVIN, *Les Relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 768-769.)

57 *L'Intransigeant* du 7 octobre 1898, n° 6 659, p. 1.

58 « Forichon for ever », in *L'Intransigeant* du 15 septembre 1898, n° 6 637, p. 1.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

apogée de l'insulte politique en France<sup>59</sup>. Pour couronner le tout, le fils du Premier Président a épousé une protestante (cf. *infra*) et, pour l'Action française, il n'en faut pas plus pour faire de Forichon le laquais des « états confédérés de l'anti-France ». Mais le désir d'être élu reste plus fort que la peur d'être attaqué.

Le 16 juillet 1900, Arthur Brunet, sénateur radical de l'Indre, meurt en cours de mandat : une élection partielle se profile et Forichon est bien tenté de se lancer. Il vit certes à Paris depuis maintenant quinze ans, mais il a gardé de solides attaches dans sa province, ce « Berry si loin, mais si doux, si bon, si attachant que ses enfants l'adorent<sup>60</sup> ». Il séjourne régulièrement dans sa propriété d'Archy, jolie demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle héritée de sa première épouse. Il préside diverses associations locales, parmi lesquelles la fédération des sociétés de gymnastique du Berry, au travers de laquelle son influence s'exerce<sup>61</sup>. Il a, de plus, reconstitué la société des Berrichons de Paris, cercle d'amitié et d'entraide qui se charge de distribuer des secours aux « compatriotes embarrassés » originaires du Cher et de l'Indre<sup>62</sup> ; et il suit avec attention les scrutins qui se déroulent dans « son » département<sup>63</sup>, où certains le surnomment déjà le Grand Manitou<sup>64</sup>.

Le 12 août, Émile Forichon annonce officiellement au Garde des Sceaux qu'il va se présenter<sup>65</sup>. Dans l'Indre, tous les républicains de gouvernement se rallient à lui, si bien qu'il part grand favori.

« [...] "Monsieur le Premier" chasse ordinairement dans ses domaines d'Argy (Indre) [sic]. A délaissé, cette année, la chasse pour le sport électoral<sup>66</sup> », s'amuse bientôt le journal *Le Matin*. Bien consciente de s'engager dans une lutte inégale, la droite locale dénonce un retour de la candidature officielle<sup>67</sup>. Pour sa part, elle soutient le baron Albert du Quesne, un ancien lieutenant de vaisseau au programme « anti-dreyfusiste, patriotique et agricole<sup>68</sup> ». Un troisième et dernier candidat se déclare : un socialiste de tendance guesdiste, Jacques Dufour, maire d'Issoudun de 1892 à 1899 et député depuis 1898.

Le scrutin a lieu le 7 octobre. Sur 599 votants, Dufour obtient 54 voix, du Quesne en recueille 168 et Forichon, loin devant, en totalise 377. Élu dès le premier tour, il rejoint au Sénat la majorité radicale de centre gauche tout en restant Premier Président de la Cour d'appel de Paris. De tels cumuls sont encore possibles sous la III<sup>e</sup> République<sup>69</sup>, mais ils n'en font pas moins grincer des dents. Sitôt connue la victoire de Forichon, le célèbre polémiste Henri Rochefort consacre ainsi un éditorial de *L'Intransigeant* au nouveau « fonctionnaire-sénateur » qu'est ce « président à mortier et amorti » :

M. Forichon vient d'être élu sénateur de l'Indre ; or M. Forichon est premier président de la cour d'appel de Paris. Un président de cour est un salarié du gouvernement. Un sénateur est un personnage

59 Cf. Thomas BOUCHET, « La Haine générale. L'insulte au cœur de l'affaire Dreyfus (1898) », in *Noms d'oiseaux : l'insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock, 2010, p. 128-148.

60 Discours de décembre 1895, reproduit dans « La Simplicité berrichonne », in *L'Indépendant du Cher* du 7 décembre 1895, n° 198, p. 2.

61 Les sociétés de gymnastique placées sous la présidence de Forichon ne se consacrent pas qu'au sport. En 1895, l'une d'elles, « La Berrichonne », a ainsi l'initiative d'élever à Châteauroux un monument aux morts de 1870. L'idée est très probablement de Forichon. (Lucien LACOUR, « Postures héroïques et figures de la douleur. La statuaire dans les monuments de 1870 de l'Indre », in Pierre ALLORANT, Walter BADIER et Jean GARRIGUES (dir.), *1870, entre mémoires régionales et oubli*, Rennes, PUR, 2019, p. 56.)

62 *L'Indépendant du Cher* du 6 juillet 1895, n° 107, p. 2.

63 L'influence d'Émile Forichon sur les élections sénatoriales de 1897 est notamment dénoncée par la presse de droite. Cf. « Les Pratiques politiques de l'entre-soi », in Fabien CONORD, *Les Élections sénatoriales en France, 1875-2015*, Rennes, PUR, 2016, p. 310.

64 Francesca LACOUR, « Le Pierrot Noir : un « cabaret artistique » de la Belle Époque à Châteauroux », in *Revue de l'Académie du Centre*, 2005, p. 48-95.

65 AN BB 6 (II) 865. Émile Forichon au Garde des Sceaux, Paris, le 16 août 1900.

66 « Magistrats en vacances », in *Le Matin* du 28 septembre 1900, n° 6 060, p. 1.

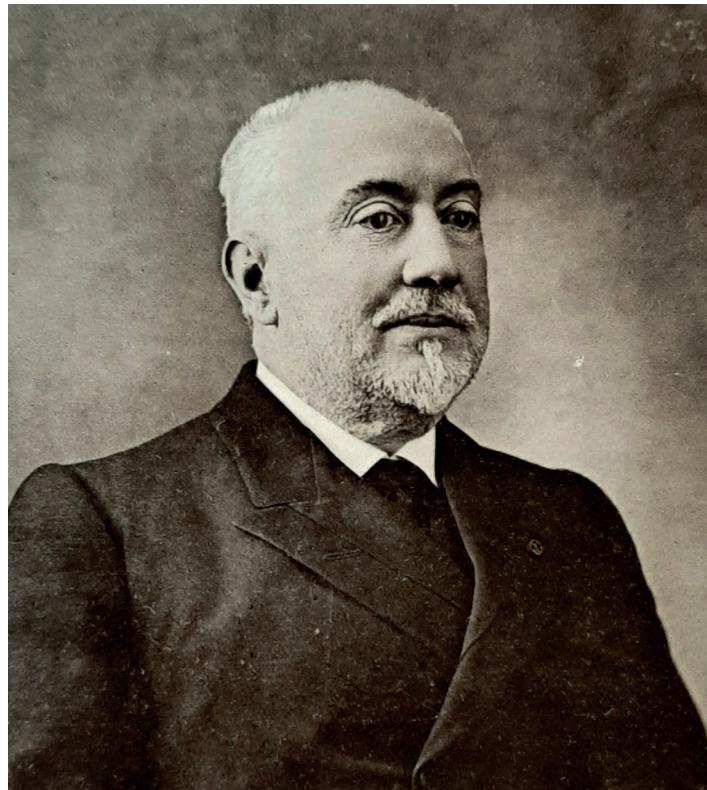
67 *L'Indépendant du Blanc* du 5 octobre 1900, n° 40 bis, p. 1.

68 *Ibidem*.

69 Louis Andrieux, père supposé de l'écrivain Louis Aragon, est à la fois préfet de police de Paris et député du Rhône pendant les années 1879 à 1881. De même, entre 1909 et 1911, Justin de Selves est à la fois préfet de la Seine et sénateur de Tarn-et-Garonne

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

chargé de contrôler, d'interpeller et, au besoin, de renverser le gouvernement. C'est-à-dire que si le premier embête le second en qualité de sénateur, le second peut réprimander et même suspendre le premier en qualité de gouvernement<sup>70</sup>.



Forichon sénateur.

Pour un peu, Rochefort s'en irait en guerre contre les « assemblées de fonctionnaires », comme l'ont fait ses devanciers de la Restauration et de la monarchie de Juillet ; mais, à y regarder de plus près, les chambres ne comptent plus tant de grands commis : dernier magistrat parlementaire de l'histoire de France, Forichon incarne même la fin d'une époque<sup>71</sup>.

Quant aux controverses politiques, elles sont clairement ailleurs<sup>72</sup>. À l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, les tensions se concentrent avant tout sur la question religieuse.

Partisan de la laïcité, Émile Forichon vote sans surprise le projet de loi de séparation des Églises et de l'État, adopté par le Sénat le 6 décembre 1905<sup>73</sup>. La droite berrichonne, qui, l'année précédente, a dénoncé sa duplicité en matière religieuse – on a cru l'apercevoir, confit en dévotion, dans la procession de Neuvy-Saint-Sépulchre<sup>74</sup> –, trouve là matière à de nouvelles attaques. Mais les querelles locales ne sont pas de

70 Henri ROCHEFORT, « Fonctionnaire-sénateur », in *L'Intransigeant* du 9 octobre 1900, n° 7391, p. 1.

71 Jean-Louis DEBRÉ, *op. cit.*, p. 68. « Avec sa disparition se termine l'une des caractéristiques de la magistrature du xix<sup>e</sup> siècle, celle des magistrats parlementaires. »

72 « [...] En 1846, il y avait, rien qu'à la Chambre, sur 456 députés, 184 fonctionnaires ; de sorte qu'en réalité les fonctionnaires étaient les arbitres de la majorité : on ne peut pas dire qu'il en soit, de nos jours, tout à fait de même », tempère-t-on quelques années plus tard. (*Gil Blas* du 20 janvier 1909, n° 10 671, p. 1.)

73 *Journal officiel. Édition des débats du Sénat*, séance du mercredi 6 décembre 1905, p. 1 740.

74 *Nouvelle Bourgogne* du 5 mai 1904, p. 1.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

force à l'ébranler<sup>75</sup> : le 7 janvier 1906, il est réélu sénateur, consolidant même sa base. En l'absence de concurrent sérieux, il obtient, dès le premier tour, 385 voix sur 607 votants. Ce scrutin fait figure de formalité.

Au seuil de l'année 1907, *La Justice*, journal fondé par Georges Clemenceau, publie en première page un portrait dithyrambique de Forichon, collègue du même Clemenceau au palais du Luxembourg :

Tête fine autant qu'intelligente, au profil accusé. À considérer cette physionomie froide, grave, presque austère, à entendre cette voix exprimant sa pensée en termes choisis, avec éloquence et précision, on éprouve, bien vite, l'impression d'être en face d'une volonté, d'une conscience. Aussitôt l'imagination évoque un souvenir du *vir* de la Rome antique.

Le sénateur de l'Indre est, en effet, un des hommes les plus probes, les plus éminents et les plus calmes de notre haute assemblée. [...] Dans les rangs serrés de nos politiciens, dont l'ambition prime le plus souvent les autres qualités, le sénateur Forichon est un des privilégiés que l'opinion publique couvre de sa protection et à qui elle attribue la plus large part en estime, en respect et en honneur<sup>76</sup>.

L'éloge paraît tout de même un peu forcé, quand on sait que le sénateur Forichon ne s'est, sauf erreur, jamais exprimé en séance publique. « Ses importantes fonctions l'écartaient malheureusement de notre tribune, soit par leurs propres obligations, soit surtout par un grand sentiment de réserve », observe Antonin Dubost, président de la Haute Assemblée, au lendemain de sa disparition. Mais, tempère-t-il aussitôt, « son rôle dans les commissions ou dans nos discussions privées n'en était pas moins considérable<sup>77</sup> ».

Si Forichon apparaît dans les tables des débats, c'est à l'occasion de ses nominations successives en commission – il appartient tour à tour à la commission des pétitions, à la commission d'initiative parlementaire et à la commission des congés –, ainsi que pour le dépôt, en 1912, d'une pétition des greffiers de justice de paix des arrondissements d'Issoudun et de La Châtre... Dans bien des matières, il fait néanmoins autorité : on imagine sans peine le concours qu'il a pu apporter aux commissions spéciales sur la réforme de l'organisation judiciaire et sur la procédure civile<sup>78</sup>.

En tout cas, une chose est sûre, Forichon est très présent sur la scène locale. S'il vient en Berry, c'est pour se reposer dans sa maison d'Archy, qu'il a agrémentée d'un beau parc, mais c'est aussi pour y exercer son mandat. Inlassablement, il sillonne le département de l'Indre, honorant de sa présence concours et comices agricoles<sup>79</sup>, commémorations et banquets en tout genre. Il soutient, de même, diverses initiatives locales.

L'essor du mouvement sportif lui tient particulièrement à cœur. L'exercice physique est un excellent moyen de forger de bons citoyens et, bien sûr, de préparer de bons soldats, aptes à défendre la République le moment venu. C'est ce qu'il explique en 1902, lors de la XIII<sup>e</sup> fête annuelle des fédérations des sociétés de gymnastique du Berry, à Bourges :

75 *L'Autorité* du 4 décembre 1907 raconte, pour sa part, comment le sénateur Forichon aurait été pris à partie lors de l'enterrement du maire de Neuilly-lès-Bois, sur fond de conflit religieux. « En regagnant le train qui le ramena à Paris, M. Forichon put méditer sur l'estime et l'affection perdues par des palinodies politiques et des capitulations de conscience. Les votes haineux de M. Forichon au Sénat lui ont aliéné toutes les sympathies. » (Yves de CONSTANTIN, « Verte Leçon à un magistrat », in *L'Autorité* du 4 décembre 1907; coupure de presse conservée dans le dossier de magistrat d'Émile Forichon.)

76 Anatole MAURET, « Profil. Émile Forichon », in *La Justice* du 15 janvier 1907, p. 1.

77 *Journal officiel. Édition des débats du Sénat*, séance du jeudi 17 juin 1915, p. 274.

78 En 1901, Émile Forichon préside en outre, au Sénat, la commission chargée de l'examen de la proposition de loi sur les juges suppléants des tribunaux d'arrondissement (AS 124 S 1065).

79 Retenons, parmi de nombreuses mentions, celle que l'on trouve chez Henri BLIN, « Concours spécial de la race ovine berrienne », in *Journal d'agriculture pratique*, t. 9, 1<sup>er</sup> semestre 1905, p. 762-763.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

La République veut [...] des hommes vigoureusement trempés, qui associent la valeur morale à la force physique, qui puisent dans les entraînements de vos exercices à la fois l'endurance contre les fatigues du corps et contre les épreuves de la vie. Elle aime, comme vous, l'égalité de vos jeux, les mœurs de vos associations amicales avec les idées de solidarité qui s'en dégagent ; elle souhaite que chacun augmente continuellement son patrimoine de liberté, de connaissances sérieuses, de qualités sociales, et que tous se préparent de mieux en mieux à être des soldats et des citoyens<sup>80</sup>

En faveur desdites sociétés, Forichon obtient cette même année divers encouragements de la présidence de la République et de la présidence du Conseil<sup>81</sup>.

Le sénateur de l'Indre possède de solides réseaux et il a l'art de les entretenir. Rue de Calais, il soigne maintes figures de la politique – Alexandre Millerand<sup>82</sup>, Louis Barthou<sup>83</sup> ou encore Armand Fallières, président du Sénat –, lors de soirées chaque année plus somptueuses. On y joue des pièces et de la musique, on y danse et, bien sûr, on n'y oublie pas de dîner. Dans l'intention manifeste de faire saliver ses lecteurs, *Le Figaro* donne le détail d'un des menus servis en 1908 par les Forichon. La succession des mets laisse deviner à elle seule le faste qui entoure ces événements mondains :

Crème d'écrevisses  
Bouchées financières  
Homards à la Circassienne  
Poulardes à la Gauloise  
Salmis de cailles  
Rissoles de foie gras aux cèpes  
Punch à la Romaine  
Dindonneaux rôtis  
Truffes au xérès  
Salade  
Jambon bouquetière  
Artichauts sauce Béarnaise  
Macédoine de fruits  
Glace mandarine  
Dessert<sup>84</sup>

Pour le sénateur-président, les premières années du xx<sup>e</sup> siècle seraient presque idylliques si un jeune homme prénommé Ernest ne faisait pas des siennes...

### Les frasques du jeune Ernest

Lors de son arrivée à Paris, en 1885, Ernest a tout juste dix ans. Orphelin de mère six ans plus tard, peut-être délaissé par un père que de nombreux travaux accaparent, il semble trouver auprès de Mme Brisson un peu de l'affection maternelle dont il est cruellement privé<sup>85</sup>. À la fin de l'année 1894, il entre au cabinet

80 « Les Fêtes de Bourges », in *La Dépêche du Berry* du 12 juin 1902, n° 1 156, p. 2.

81 *L'Indépendant du Cher* du 18 mai 1902, n° 85, p. 2.

82 *Gil Blas* du 15 février 1901, n° 7760, p. 2.

83 *Le Matin* du 17 décembre 1902, p. 2.

84 *Le Figaro* du 29 février 1908, n° 60, p. 2.

85 Une lettre conservée dans son dossier personnel du ministère des Affaires étrangères laisse deviner l'étroitesse de ces liens : « [...] J'éprouve les plus douloureuses inquiétudes sur l'issue – hélas !... – de la maladie de Mme Brisson et je suis tout à fait sans action ». (AAE 394QO 622. Ernest Forichon à ?, s. l. n. d.) Mme Brisson s'éteint dans une maison de santé de Neuilly, 50, avenue du Roule, le 30 janvier 1903. (AD Hauts-de-Seine E Num NEU D 1903. Acte de décès de Julie, Alexandrine, Clorinde Tajan-Rogé, épouse Brisson.)

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

d'Henri Brisson, alors président de la Chambre des députés<sup>86</sup>. En parallèle, il prépare et obtient sa licence en droit avant de devenir avocat à la Cour d'appel de Paris<sup>87</sup>.

Le 8 janvier 1896, le président Brisson lui fait l'honneur d'être son témoin de mariage : à la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement, Ernest épouse Mlle Suzanne Mercet, dont le père, vice-président du Comptoir national d'escompte de Paris, est une figure des milieux financiers. Il s'agit à n'en pas douter d'une union avantageuse<sup>88</sup>. Le couple s'installe au 145, rue de Grenelle, dans l'élégant quartier des Invalides. À la belle saison, il séjourne à Cluis, dans une grande maison bourgeoise de construction récente pompeusement baptisée château de Fontay, non loin de la propriété du président Forichon.

Vient au monde une première fille, Camille<sup>89</sup>, le 30 avril 1899, suivie d'une seconde, Hélène<sup>90</sup>, le 11 février 1903. Entretemps, Ernest a suivi l'ange gardien des Forichon à la présidence du Conseil, toujours en qualité de secrétaire. Puis, à l'automne de 1898, quand Henri Brisson a dû céder la place à Charles Dupuy, il est entré au cabinet de Théophile Delcassé, ministre des Affaires étrangères, avec le titre de secrétaire d'ambassade<sup>91</sup>.

Mis en disponibilité à sa demande par décret du 24 janvier 1900, Forichon fils est réintégré en mars 1901 et affecté au service de l'analyse, toujours au cabinet du ministre. Or le quai d'Orsay est bientôt le théâtre d'un mélodrame dont il est le protagoniste. Ernest, qui – c'est le moins que l'on puisse dire – passe pour un joli cœur, s'éprend d'une des deux belles-filles du ministre – Charlotte ou Marguerite, on ne sait trop laquelle<sup>92</sup> –, jeune personne « de forte constitution et de complexion amoureuse<sup>93</sup> ». À en croire une version peut-être romancée de cette idylle, les amants se seraient enfuis en Espagne, où Théophile Delcassé et Émile Forichon auraient dû, de concert, les chercher *manu militari* :

[...] Ce voyage impromptu de l'Excellence flanquée du haut magistrat inquiéta les Chancelleries de plusieurs cours européennes. On s'y demandait quelle était la raison secrète de ce déplacement. On eut peine à croire, même par la suite, qu'il s'agissait simplement du règlement d'une affaire intime et de négocier le retour à leur bercail respectif de deux amoureux romantiques<sup>94</sup>.

Les jeunes gens finissent par entendre raison, mais *Le Cri de Paris*, journal satirique, vient éventer l'affaire ; Ernest, dont la position au quai d'Orsay est naturellement devenue intenable, est placé en disponibilité en novembre 1901 – une démission brutale serait trop voyante. Il se met un temps au vert, à Cluis ; et c'est encore de sa campagne qu'il écrit à l'un de ses amis du ministère le 13 novembre 1902, alors que sa

86 *L'Écho des marchés* du 27 décembre 1894. (AD Indre 5C 753).

87 AAE 394QO 622. Fiche de renseignements d'Ernest Forichon, s. d., circa 1900. Ernest reste, ce faisant, dans l'ombre protectrice de son père. On ignore toutefois s'il a jamais plaidé.

88 AM Paris V4E 8719. Acte de mariage d'Ernest Forichon et Suzanne Mercet, mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 8 janvier 1896.

89 AM Paris V4E 8655. Acte de naissance de Jeanne, Louise, Camille Forichon.

90 AM Paris 7 N 117. Acte de naissance d'Hélène, Emilie Forichon.

91 Arrêté du 17 novembre 1898.

92 De son premier mariage, Mme Delcassé a eu deux filles : Marguerite, Louise, Eugénie et Charlotte, Catherine, Henriette Massip, toutes deux nées à Foix, la première le 6 septembre 1871, la seconde le 26 octobre 1877. (AD Ariège 1 NUM 4E 1432 et 1 NUM 4E 1220.)

93 Aux archives départementales de l'Indre, le fonds Joseph Thibault renferme un extrait des *Notes et souvenirs du baron de Bellet*, source apparemment inédite, où l'on trouve les détails qui suivent : « M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a épousé une veuve Massip, née Wallet, qui avait de son premier mariage deux filles, dont l'une de forte constitution et de complexion amoureuse, dont témoignaient au premier regard des grands yeux noirs et des lèvres... toutes rouges. Celle-ci s'éprit d'un Monsieur Forichon [...]. Et le résultat a été que cette belle-fille a levé ces jours derniers le pied avec son amoureux, sans tambour ni trompette, et le malheur veut que M. Forichon soit marié et père de famille. Le coup est rude à recevoir, à coup sûr, même pour M. Delcassé. La jeune fille prétend être partie avec M. Forichon, qu'elle épousera après le divorce [...]. Mme Forichon junior déclare adorer son mari et qu'elle ne divorcera jamais. » (AD Indre 48 J 5C 753. Baron de BELLET, *Notes et souvenirs*, t. VII, 1902, p. 23-24.) L'auteur est probablement le baron Jean Roissard de Bellet (1866-1953), chargé d'affaires de la République de Saint-Marin à Paris.

94 AD Indre 48 J 5C 753. *Journal de l'Indre* du 23 septembre 1933.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

période de disponibilité touche à sa fin : « [...] Je redoute – uniquement – et non pour moi – la renaissance du bruit. [...] Après le dernier article du *Cri de Paris* – sur lequel je pourrais jeter une surprenante lumière – j'avais préféré attendre. Je ne voulais pas que de semblables calomnies paraissent m'impressionner. Mais, au fond, que m'importe ! Mieux vaut solutionner [sic]. »<sup>95</sup> Le 10 janvier suivant, de retour dans la capitale, Ernest annonce au ministre qu'il se retire « pour des raisons personnelles » ; sa démission est acceptée séance tenante<sup>96</sup>.

Suzanne est alors enceinte, mais, chez les Forichon, l'heure n'est vraiment pas à la fête. Quatre ans plus tôt, les deux grands-pères s'étaient fait une joie de déclarer à la mairie du VII<sup>e</sup> arrondissement la naissance de Camille ; pour Hélène, Ernest est, bien plus modestement, accompagné d'une femme de chambre et d'une amie de la famille...

De fait, son départ du ministère n'a rien réglé. Il accumule les dettes et les écarts de conduite, si bien qu'en cette fin d'hiver 1903 le sénateur-président se résout à le faire internier dans une maison de santé. C'est du moins ce qu'affirme dans ses mémoires la chanteuse Émérie Bouchaud, *alias Polaire*, qu'Ernest Forichon a courtisée un temps<sup>97</sup>.

En 1905, on retrouve Émile Forichon directeur d'une revue illustrée, *La Vie de Paris*. « Grand, mince, distingué, toujours vêtu avec une sobre élégance<sup>98</sup> », il reste mondain jusqu'au bout des ongles. Ses relations conjugales continuant de se déliter, Suzanne et lui se résignent à la séparation. Le divorce est prononcé le 8 août 1906.

### Pour l'amour de George Sand

Quand tout va mal, il reste toujours la littérature...

Au seuil des années 1880, le jeune Émile Forichon ne disposait, aux yeux du procureur général Lardenois, que d'une culture littéraire ordinaire<sup>99</sup>. Ou bien Lardenois s'est montré trop sévère, ou bien Forichon a gagné en épaisseur : désormais salué comme un ami des lettres, il perd rarement une occasion de défendre le patrimoine régional, de vanter telle étude locale<sup>100</sup> et de cultiver la mémoire des grands artistes dont le nom s'attache au Berry.

À l'été 1901, Forichon prend ainsi une part active aux fêtes organisées à la gloire de George Sand. C'est sous sa présidence d'honneur qu'a lieu, le 10 août, « la cérémonie de la pose de la plaque commémorative offerte par l'Académie française sur la maison qu'a habitée George Sand<sup>101</sup> ». De retour à Nohant le 15 septembre, il prononce un discours remarqué. Pour l'occasion, relève *Le Magasin pittoresque*, il ne s'exprime ni

95 AAE 394QO 622. Ernest Forichon à ?, Cluis, le 13 novembre 1902.

96 AAE 394QO 622. Ernest Forichon au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 10 janvier 1903.

97 POLAIRE, *Polaire par elle-même*, Paris, Eugène Figuière, 1933, p. 147-148. « Un beau matin, [...] le Premier Président F... me fit appeler, assez mystérieusement, chez un de ses amis, le grand avocat Ch... Ph... Il m'apprit que son fils avait fait des dettes considérables. À certaines réticences, à quelques questions assez bizarres qu'il me posa, je compris qu'il me rendait responsable. Quand ses griefs parurent se manifester plus clairement, je me cabrai. Je lui signifiais que je n'avais jamais demandé d'argent à son fils. Si je recevais des fleurs, comme la plupart des actrices, je n'avais pas à m'inquiéter de la bourse qui les achetait. J'ajoutai qu'au surplus, n'ignorant pas qu'Ernest F... était marié, à une femme qui m'avait, du reste, semblé charmante, il n'était pas mes habitudes de désunir les ménages. [...] Devant la véhémence de ma protestation, le Premier Président parut se radoucir ; il invoqua ses inquiétudes paternelles. Son fils, me dit-il, menait une vie quelque peu déréglée, et sa santé commençait à s'en ressentir. » C'est alors qu'Ernest Forichon aurait été interné dans une « maison de repos » de Passy. Polaire situe cet épisode à l'époque où elle jouait *L'Arbalète d'Albert Flament* au théâtre des Mathurins, c'est-à-dire pendant l'hiver 1902-1903. Elle revient un peu plus loin sur le président Forichon pour évoquer d'autres fredaines...

98 M. de BEAULIEU, « La Vie de Paris », in *La Nation* du 17 juillet 1905, p. 1.

99 AN BB 6 (II) 865. Notice individuelle 1881. Renseignée et signée par Félix Lardenois à Bourges, le 30 avril 1881.

100 Ainsi fait-il l'éloge de la *Littérature du Berry* d'Auguste Théret (*L'Indépendant du Berry* du 14 décembre 1902, n° 35, p. 2.)

101 *Le Soir* du 11 août 1901, n° 11 595, p. 1.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

en magistrat ni en homme politique, mais en « Berrichon berrichonnant<sup>102</sup> ». Ces festivités ont vocation à devenir annuelles – elles préfigurent en somme l'actuel festival de Nohant – et le sénateur a joué un rôle non négligeable dans leur création.

Trois ans plus tard, on fête le centenaire de la naissance de George Sand. Émile Forichon préside le banquet réuni à La Châtre et prononce, devant les convives, un nouveau discours inspiré :

Lélia ne fut pas seulement une grande Berrichonne, une grande Française, elle fut aussi une grande républicaine. Elle le fut par le cœur, d'où viennent les hautes pensées, par son génie de la Fraternité, qui la portait au-dessus des misérables querelles et la dressait, à l'égal des plus grands, dans l'élévation de ses conceptions et de ses rêves, par la pitié de tous ses maux et la communion avec toutes les misères, par la volonté de tuer la sottise et la haine, par l'indépendance de son caractère et le culte de la liberté, par l'adoration de l'égalité et de la dignité civique, par ses amitiés à La Châtre, à Châteauroux, à Bourges, à Paris, par sa fierté, par ses habitudes de labeur dur et continu, par toutes les forces de cette nature extraordinairement riche qui la poussait toujours en avant, parce qu'il est toujours plus sublime, le sommet vers lequel attire l'idéal !<sup>103</sup>

Si Forichon, sénateur radical, doit lui sembler politiquement bien tiède – son cœur bat en effet pour les socialistes –, la journaliste et femme de lettres Séverine salue tout à la fois la « maîtrise », l'« érudition » et la « fougue<sup>104</sup> » dont le même Forichon, ami des arts, fait montre à cette occasion<sup>105</sup>.

\*

En 1911 au palais d'Orsay, lors d'une soirée des Berrichons de Paris, Émile Forichon, résolument « sandien », fait jouer *La Petite Fadette*, opéra-comique en trois actes sur une musique de Théophile Semet, interprétée par les artistes des Concerts Colonne et de l'Opéra Comique. La représentation est un succès, la chanson berrichonne dite « du Bois joli » est même bissée, à la grande joie du Premier Président<sup>106</sup>. De fait, Forichon ne dédaigne pas non plus le folklore. Il en donne la preuve au commencement de l'année 1914, lors du banquet annuel de ladite société, qui se tient de nouveau au palais d'Orsay.

« [...] En nous réunissant dans ces salons superbes, nous ne retrouvons pas "l'ambiance" berrichonne chère à George Sand et à François le Champi, car ces hauts plafonds, ces lambris, ce bruit des avenues, ces colonnes n'ont rien du pays natal », observe-t-il avant d'ajouter : « Alors j'ai pensé qu'il fallait imiter la Bonne Dame de Nohant et chercher "l'ambiance" dans nos chansons dites avec l'accent, avec la tonalité, avec le mouvement mélodique du cru ».<sup>107</sup> Pour ce faire, il a convié le philologue et linguiste Ferdinand Brunot<sup>108</sup>, qui, au mois de juin précédent, a sillonné le sud de l'Indre et procédé à divers enregistrements sur disques à La Châtre, à Nohant et à Saint-Chartier. Les « Berrichons de Paris » ont le plaisir d'entendre, sur le phonographe du professeur Brunot, des « chansons, airs de vielle, conversations et autres briolages<sup>109</sup> » du pays natal. À défaut d'être très nets, les enregistrements ont le mérite de l'originalité.

102 « Les Deux Demeures de George Sand », in *Le Magasin pittoresque*, 68<sup>e</sup> année, 1901, p. 587.

103 « Libres propos. Un magistrat ami des lettres », in *Le Signal* du 16 juillet 1904, n° 3 163, p. 1.

104 SÉVERINE, « Sous les lauriers et les roses. Centenaire de George Sand en Berry », in *Gil Blas* du 17 juillet 1904, n° 9 049, p. 1.

105 Au sujet de ces fêtes voir également Hugues LAPAIRE, *Amis et connaissances. Souvenirs d'un homme de lettres*, Moulins, Crépin-Le-blond, 1949, p. 44-45.

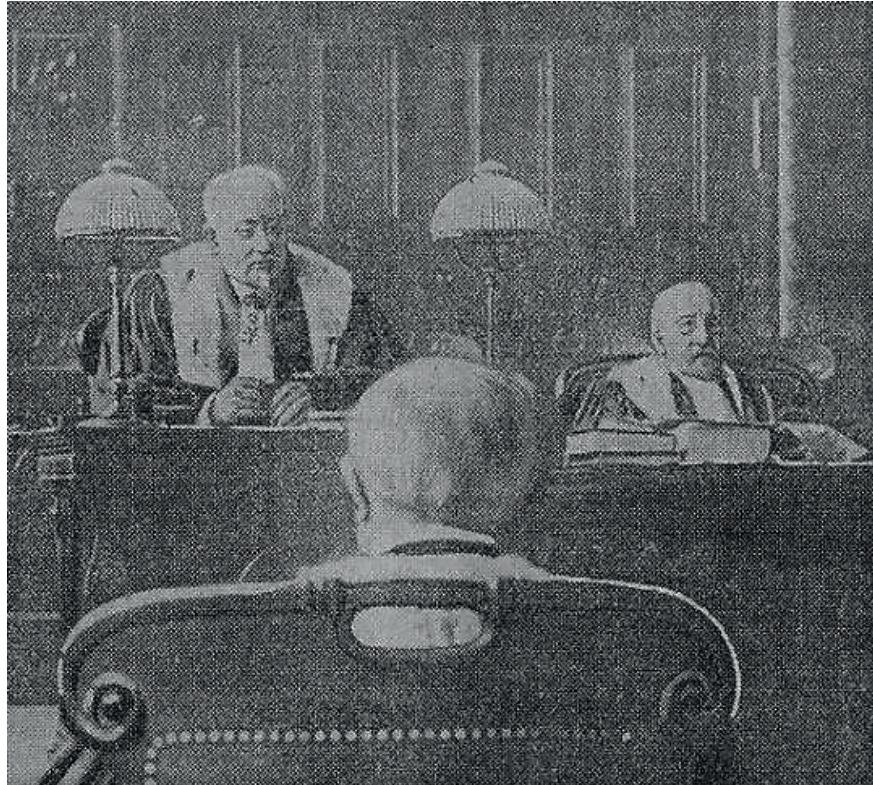
106 *Le Figaro* du 17 juin 1911, n° 168, p. 6.

107 Discours reproduit dans *La Dépêche du Berry* du 30 juin 1915, n° 4 789, p. 1.

108 Voir Daniel BERNARD, « Juin 1913... Une mission phonographique en Berry. Ferdinand Brunot et Louise Vincent au pays de George Sand », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais. L'Indre et son passé*, n° 43, 2012, parution 4<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 65-97.

109 *Le Temps* du 2 février 1914, n° 19 204, p. 4. Les *briolages* sont, *stricto sensu*, des chants destinés à soutenir l'effort des bœufs au labour.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)



Forichon en 1911.

### Mort d'un notable

Au début de 1913, Forichon a pu, avec quelques amis, rêver d'une énième conquête, et non des moindres : celle du palais de l'Élysée<sup>110</sup>. « S'il arrive à la magistrature suprême, il saura, sans aucun doute, dominer de toute son autorité les querelles des partis<sup>111</sup> », écrit ainsi *L'Excelsior*. Mais, si sympathique soit-il, le sénateur de l'Indre ne fait pas le poids face aux champions de ce scrutin, Gaston Pams et Raymond Poincaré. Mort l'année précédente, Henri Brisson n'est d'ailleurs plus là pour l'aider<sup>112</sup>. Lorsque les gauches sénatoriales se réunissent pour désigner leur candidat à la présidence de la République, Forichon ne recueille que quatre voix<sup>113</sup>...

Accaparé par l'affaire Caillaux<sup>114</sup>, au printemps et à l'été 1914, le président Forichon est encore à Paris lorsque la guerre éclate, le 3 août. Il ne suit pas ses collègues parlementaires à Bordeaux. Décidé à rester dans la capitale en qualité de magistrat, il déclare non sans panache qu'il sera, le cas échéant, « le premier otage judiciaire de France<sup>115</sup> ».

Moins d'un an plus tard, le 11 juin 1915, il meurt subitement dans son manoir d'Archy – on parle d'une congestion cérébrale<sup>116</sup>. Ses obsèques sont en demi-teinte. Les autorités civiles s'y rendent en nombre : c'est la consolation des personnalités mortes dans l'exercice de leurs fonctions. Au total, douze discours

110 « Le Président Forichon », in *Le Carnet de la semaine* du 20 juin 1915, p. 11.

111 « M. Émile Forichon », in *Excelsior* du 15 janvier 1913, n° 792, p. 6.

112 Henri Brisson s'éteint à Paris le 14 avril 1912, dans l'exercice de ses fonctions de président de la Chambre. (AM Paris 7D 140.)

113 « Chronologie politique et sociale », in *Revue politique et parlementaire*, t. LXXXV, 1913, p. 397.

114 Dans cette affaire, Émile Forichon est notamment chargé de recueillir la déposition du Président de la République, Raymond Poincaré. De ce fait, il ne préside pas le procès d'assises d'Henriette Caillaux. Épouse de Joseph Caillaux, le président du parti radical, l'intéressée a abattu d'un coup de pistolet Gaston Calmette, le directeur du *Figaro*, à la suite d'une campagne de presse mêlant les attaques personnelles et politiques.

115 *La Lecture* du 4 juillet 1915, n° 27, p. 17.

116 *Le Gaulois* du 13 juin 1915, n° 13 756, p. 4.

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

sont prononcés devant sa tombe, au cimetière Saint-Denis de Châteauroux, dont un au nom de la Cour d'appel de Paris et un autre au nom du Garde des Sceaux ; en revanche, le défunt n'a pas eu droit au service religieux. La famille, explique le procureur général près la Cour d'appel de Bourges, « s'est heurtée au refus catégorique de l'autorité ecclésiastique, motivé par les votes de M. Forichon en faveur des lois relatives à la séparation des Églises et de l'État<sup>117</sup> ».

\*

« [...] Émile Forichon était avant tout un Berrichon. Accueillant et serviable, sa plus grande joie était de se trouver parmi ses compatriotes », écrit *La Dépêche du Berry*, qui rend hommage au « juriste éminent » et au « sincère démocrate<sup>118</sup> ». *Le Matin* salue quant à lui « une des personnalités les plus éminentes et les plus sympathiques du monde parlementaire et judiciaire<sup>119</sup> ».

« Ce fut un homme heureux ; la destinée lui fut aimable et souriante et le succès facile et brillant<sup>120</sup> », constate *Le Figaro*. Antonin Dubost, président du Sénat, déclare en écho dans un éloge funèbre prononcé le 17 juin : « Il est toujours difficile de se faire pardonner une fortune constamment favorable ; c'est à quoi Forichon parvenait, sans effort, par le naturel effet de sa bonne grâce et de sa simplicité distinguée. » « Tout en harmonieuse mesure », Émile Forichon était « de ces hommes que le fardeau des plus grandes dignités n'accable pas, parce qu'ils en sont naturellement revêtus<sup>121</sup> ».

Dans une veine sarcastique dont le sérieux n'est pas exclu, *Le Cri de Paris* résume quant à lui :

M. Émile Forichon était par excellence le président décoratif. Il ornait une salle d'audience. Mais là n'était pas son seul mérite. Par sa bonne grâce exquise, il savait conquérir ses plus farouches ennemis. [...] Il ne méprisait aucun adversaire, si humble qu'il fût. Pour séduire un simple employé de bureau, dont on lui avait signalé la tiédeur à son égard, il déployait la même coquetterie savante et enveloppante qu'envers un bâtonnier en exercice. Le plaisir de conquérir le charmait infiniment plus que le résultat même de la conquête<sup>122</sup>.

\*

Agent du renseignement français pendant la Première Guerre mondiale, à Paris et à Genève<sup>123</sup>, chargé de mission sur la question ukrainienne en 1918, Ernest Forichon reste sans occupation précise une fois rendu à la vie civile. Absent au mariage de ses filles, il semble avoir rompu tout lien avec sa famille<sup>124</sup>.

117 AN BB 6 (II) 865. Le procureur général près la Cour d'appel de Bourges au Garde des Sceaux, Bourges, le 18 juin 1915.

118 *La Dépêche du Berry* du 17 juin 1915, n° 4 776, p. 1.

119 *Le Matin* du 12 juin 1915, n° 11 428, p. 2.

120 « Mort de M. Émile Forichon », in *Le Figaro* du 12 juin 1915, n° 163, p. 3. « Lorsque s'ouvrait l'audience de la 1<sup>ère</sup> chambre et qu'on voyait apparaître le magistrat dans sa robe noire (ou rouge les jours de grandes audiences), lorsqu'on apercevait sa fine et majestueuse figure jeter des regards dans le prétoire, lorsqu'on entendait sa voix sonore accorder ou refuser une remise aux avocats, on sentait qu'on était en présence d'une magistrature à la fois décorative et soucieuse d'autorité. Nul homme ne fut plus aimable que M. le premier président ; et ceux qui l'ont approché, qui, pendant quelque suspension d'audience, ont eu la bonne fortune d'être accueillis dans son cabinet, ont passé là des instants charmants. Une causerie simple, où M. Forichon souvent évoquait la terre natale, le Berri et ses "traînées". Alors, M. Forichon devenait, en parlant, le plus délicat des paysagistes. »

121 *Journal officiel. Édition des débats du Sénat*, séance du mercredi 6 décembre 1905, p. 1 740.

122 *Le Cri de Paris* du 20 juin 1915, n° 951, p. 3.

123 Plusieurs de ses rapports sont conservés aux Archives nationales sous la cote F 7 14 607. Voir à ce propos Olivier LAHAIE, *La Guerre secrète en Suisse*, t. II, Saint-Denis, Connaissances et savoirs, 2017, p. 103.

124 Lainée, Camille, épouse Louis Versini, professeur de lettres, fils du directeur du petit lycée Condorcet, le 9 février 1922 (AM Paris 16 M 229). Décédée à Paris en 1994, âgée de quatre-vingtquinze ans (AM Paris V4E 8655), elle est la mère du professeur Laurent Versini (1932-2021), spécialiste de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle. La cadette, Hélène, épouse Louis Serpeille de Gobineau le 14 février 1924 (AM Paris 16 M 236 A) et meurt à son domicile du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 29 septembre 1958 (AM Paris 7 N 117).

## Émile Forichon, haut magistrat et sénateur de l'Indre (1848-1915)

En 1922, il est domicilié dans la capitale, non loin du parc Monceau. Deux ans plus tard, il réside au chef-lieu des Alpes-Maritimes, plaçant à l'occasion un article dans *L'Éclaireur de Nice*. En 1925, sa « lettre ouverte à M. de Monzie<sup>125</sup> » témoigne de son intérêt persistant pour les questions internationales et de son anti-communisme viscéral. On le retrouve ensuite de l'autre côté des Alpes, toujours journaliste<sup>126</sup>, fréquentant les milieux officiels et publiant en 1933 un article dans la revue fasciste *Gerarchia*<sup>127</sup>. Adieu la République et le Berry natal : adieu les grands amours du père ! Marié à Rome en 1936, probablement condamné à la Libération pour faits de collaboration, Ernest meurt à la prison de Perpignan au seuil de l'année 1946<sup>128</sup>. Trois semaines plus tôt, sa belle-mère Jeanne, veuve d'Émile Forichon, a poussé son dernier soupir rue de Calais<sup>129</sup>.

\*

Que reste-t-il d'Émile Forichon ? Une rue qui porte son nom, dans la petite ville de Neuville-Saint-Sépulchre ; quelques clichés en noir et blanc, portraits posés où, sur son visage grave, se détache un regard pensif ; divers courriers versés dans les archives publiques, ornés de sa signature pressée ; une collection de comptes rendus d'audience doublée d'une masse d'articles de presse, parfois flatteurs, parfois assassins ; quelques mentions dans les procès-verbaux du Sénat ; et, à défaut de mémoires ou d'autres livres, auxquels son goût des mots aurait pu donner vie, divers discours imprimés. Ces traces somme toute discrètes laissent deviner un personnage élégant, un peu superficiel, peut-être, mais tout en finesse. Délicieusement compassé, ce grand notable de la Belle Époque semble tout droit sorti d'une aventure d'Arsène Lupin ; mais on ne saurait se fier à ses airs débonnaires. C'est aussi un redoutable ambitieux, un authentique homme de pouvoir – tel sous-préfet du Blanc le qualifie même d'autocrate<sup>130</sup> –, un lutteur politique dont la stupéfiante ascension sociale incarne à sa manière le triomphe de la République.

L'hôtel de la rue de Calais existe toujours. Il abrite aujourd'hui le siège social de la société Izipizi, spécialisée dans les lunettes design.

Cédé à une œuvre de bienfaisance à la mort de Jeanne Forichon<sup>131</sup>, le manoir d'Archy est redevenu propriété privée. Les spectacles historiques qui s'y tiennent à la belle saison évoquent, entre autres figures locales, l'ancien maître des lieux.

Quant au buste d'Émile Forichon par Raoul Verlet, œuvre de 1912 conservée au musée d'Orsay, il attend patiemment, dans l'ombre des réserves, la faveur d'une exposition...

125 Ernest FORICHON, « Lettre ouverte à M. de Monzie », in *L'Éclaireur de Nice*, n° 120, 30 avril 1925, p. 1.

126 Ernest Forichon est cité comme journaliste par le baron Aloisi, chef de cabinet de Mussolini et premier délégué italien à la Société des Nations (*Pompeo Aloisi, Journal, 25 juillet 1923-14 juin 1936*, traduit de l'italien par Maurice Vaussard, Paris, Plon, 1957, p. 239 et 286.)

127 Ernest FORICHON, « Le Ripercussioni del Patto a quattro in Francia », in *Gerarchia*, juin 1933.

128 D'après son acte de décès, Ernest Forichon est mort le 26 janvier 1946 au 1, rue du général Derroja, à Perpignan, c'est-à-dire au couvent Sainte-Claire, qui sert alors de prison civile.

129 AM Paris 9D 165. Acte de décès de Jeanne Le Sénéchal, Paris IX<sup>e</sup>, le 5 janvier 1946.

130 Ernest GAUBERT, « Le Seul Chapitre de la guerre qui soit demeuré inédit. Les Camps de concentration », in *Le Jour* du 2 décembre 1933, n° 61, p. 2.

131 Louis PEYGAUD, *De la vallée de George Sand aux collines de Jean Giraudoux. De Nohant à Bellac*, Paris, Charles-Lavauzelle et Cie, 1951, p. 222.